

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 20 juin 2014

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 20 juin 2014 à 17 heures 30.

Vu le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale NOR/INTA/1411886C

Étaient présents : Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Christopher DAVO, Amandine HEBRARD, Corinne LE BRUN FREDDI, Mohamed MALLEM, Serge NARDIN, Laurence OCCELLO, David PACIOTTI Marcel PELLEGRIN, Tristan RIQUE, Virginie TOUSSAINT.

Absente excusée : Hélène CHAULLIER pouvoir donné à Laurence OCCELLO

Absent non excusé : Christophe RAMEAUX

Monsieur Serge NARDIN a été désigné comme secrétaire de séance

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mohamed MALLEM, Corinne LE BRUN FREDDI, Christopher DAVO, Tristan RIQUE

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection *des délégués et des suppléants* en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

b) Election des délégués

Les candidatures enregistrées :

Philippe AUPHAN, Mohamed MALLEM, Laurence OCCELLO

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. *Philippe AUPHAN* : 14 voix
- M. *Mohamed MALLEM* : 14 voix
- Mme *Laurence OCCELLO* : 14 voix

Philippe AUPHAN, Mohamed MALLEM, Laurence OCCELLO ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Election des suppléants

Les candidatures enregistrées :

Corinne LEBRUN FREDDI, Serge NARDIN, Frédérique ANGELETTI

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme *Corinne LEBRUN FREDDI* : 14 voix
- M *Serge NARDIN* : 14 voix
- Mme *Frédérique ANGELETTI* : 14 voix

Corinne LEBRUN FREDDI, Serge NARDIN, Frédérique ANGELETTI ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.